

ATELIER TECHNIQUE DE TRAVAIL EAU ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN ZONES COTIERES MEDITERRANEENNES



SYNTHESE

MARSEILLE, LE 22 SEPTEMBRE 2016

CENTRE LE MISTRAL

11 IMPASSE FLAMMARION





Sommaire

Introduction.....	3
Messages clés.....	4
1. Quelles attentes au regard de l'atelier ?.....	5
2. Zone côtière méditerranéenne : quelles vulnérabilités et opportunités face au changement climatique ?.....	6
3. Quels sont les leviers d'une réflexion territoriale sur l'adaptation au changement climatique ? 7	
4. Comment intégrer l'adaptation au changement climatique dans les projets de territoire ?.....	9
Vers des stratégies d'adaptation ?.....	11
Perspectives à venir ?.....	12
Annexes.....	13
Annexe 1 - Liste des participants.....	14
Annexe 2 – Programme de l'atelier.....	15
Annexe 3 - Présentations des intervenants.....	17
Annexe 4 - Tour de carte d'initiatives.....	18
Annexe 5 - Poster « conditions pour une stratégie réussie ».....	19
Annexe 6 - L'évaluation de l'atelier par les participants.....	20



Introduction

Organisation des Nations unies (ONU), Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), Banque mondiale, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Etat, collectivités... toutes ces institutions s'accordent pour dire qu'il est désormais nécessaire d'anticiper les effets du changement climatique tout en poursuivant les efforts de limitation des émissions de gaz à effet de serre, principaux responsables du dérèglement climatique. En effet, selon le dernier rapport du GIEC, un ensemble de secteurs (agriculture, santé, écosystèmes terrestres et océaniques, ressource en eau...) seraient déjà impactés, affectant ainsi l'organisation de nos sociétés. En zones côtières, les territoires sont d'autant plus concernés du fait du phénomène d'urbanisation lié en partie à l'héliotropisme et de leur exposition aux risques liés à l'augmentation du niveau de la mer et à l'acidification des océans.

S'adapter aux effets du changement climatique... Facile à dire, mais bien plus difficile à mettre en pratique ?

Afin d'identifier des **opportunités d'intégration de l'adaptation au changement climatique** dans les décisions concernant les territoires côtiers et leurs habitants en Méditerranée, ACTeon et l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ont co-organisé dans le cadre du projet de recherche **ADAPT-MED**¹ un atelier technique de travail associant différents acteurs de la façade française méditerranéenne. Cet atelier a visé également à préciser **les conditions nécessaires** à une intégration effective du changement climatique dans les **outils et stratégies des politiques publiques et documents de planification** existants.

Mobilisant une trentaine de participants des trois Régions françaises méditerranéennes (Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse - voir liste des participants en Annexe 1²), cet atelier a alterné interventions d'acteurs témoignant de leur propre expérience et sessions de travail collectif sous forme d'échanges guidés (voir agenda de l'atelier en Annexe 2 et présentations des intervenants en Annexe 3). Cette synthèse intègre des contributions individuelles des participants concernant leurs expériences sur le changement climatique (Annexe 4), les conditions nécessaires à une stratégie d'adaptation au changement climatique réussie (Annexe 5) et leur évaluation de la valeur ajoutée de la journée (Annexe 6) sont également intégrées à cette synthèse.

¹ Dans le cadre du programme CIRCLE-MED. Pour plus d'informations, voir le site web du projet : <http://circle-2.wixsite.com/adapt-med>.

² Experts et chercheurs, animateurs/responsables de stratégies et processus territoriaux (GIZC, SAGE, SCoT...), agents d'administrations décentralisées de l'Etat (DREAL, DDT...) et de collectivités territoriales (Régions, Conseils Départementaux, EPCI...), associations (ANEL, EUCC France), Agences d'urbanisme, Conservatoire du Littoral...

Messages clés

- *Message 1* - Dans de nombreux territoires, **le changement climatique amplifie des enjeux et pressions déjà existants** associés à la gestion de l'eau, aux milieux aquatiques (cours d'eau, lagunes, milieu marin) et à l'aménagement du territoire (ex. érosion du littoral, accès à la ressource en eau, espèces invasives...). Ces enjeux sont liés particulièrement à une augmentation croissante de la population et à des choix d'aménagement du territoire souvent inadaptés et/ou une mise en œuvre trop souple de la réglementation. Tout l'enjeu est de réussir à assurer l'adéquation entre le développement du territoire (incluant urbanisation intensive, imperméabilisation des sols, dimensionnement des réseaux d'eaux, rejets industriels, tourisme etc.) et la capacité d'accueil des écosystèmes (seuils de vulnérabilité du milieu face à une ou plusieurs pressions).
- *Message 2* - L'adaptation au changement climatique n'est pas une thématique à part demandant des actions et une stratégie spécifiques de la part des territoires. Et **ce n'est pas une thématique environnementale** ! L'adaptation au changement climatique est transversale et concerne avant tout les projets de territoires : politique de l'eau, aménagement (socio-économie, alimentation en eau potable, agriculture, inondations, résilience des milieux...), etc.
- *Message 3* - **Anticiper les effets** (actuels et à venir) qui résultent (résulteraient) d'un climat variable et/ou du changement climatique permet de **réduire les coûts** (ou d'obtenir des bénéfices) et de **limiter les impacts à venir** (pénuries d'eau, inondations, montée des eaux...).
- *Message 4* - Pour répondre à la variabilité climatique/au changement climatique, il est important de **privilégier des actions et interventions qui auront un résultat visible rapide**, qui sont **relativement simples à mettre en place**, et qui sont **en lien direct** avec les enjeux du territoire ainsi que les compétences des collectivités concernées. Ceci permet d'assurer une mobilisation des acteurs, des habitants et des élus autour de solutions concrètes « qui les concernent » et pour lesquelles ils ont les leviers. Les contrats de milieux et les SAGE sont des outils intéressants pour porter à connaissance les enjeux associés au changement climatique et mobiliser les acteurs. L'adaptation, transversale, doit en effet être intégrée au travers des enjeux et actions déjà identifiés.
- *Message 5* - S'adapter ne requiert pas de connaître avec certitude tous les impacts (directs et indirects) du changement climatique ou des avantages (bénéfices économiques) à s'adapter. **Il y aura toujours un degré d'incertitude** qui nécessite : (a) d'être partagé avec transparence auprès des acteurs et élus du territoire (grâce à une communication adaptée – voir ci-dessous) ; et (2) qui demande la mise en œuvre d'actions « facilement adaptables » dans le temps au regard de nouvelles connaissances acquises sur les changements climatiques effectifs et leurs impacts.
- *Message 6* – **Communiquer sur le changement climatique**, en particulier auprès d'élus, reste une tâche délicate. Dans certains cas, une telle communication : (a) devra être positive et souligner les bénéfices (au regard des compétences des collectivités) à agir et anticiper, ou à saisir de nouvelles opportunités ; (b) ne fera pas référence au changement climatique, mais au climat (et sa variabilité) dont les impacts directs (par exemple : inondations, coulées de boues, températures élevées en milieu urbain...) demandent déjà la mobilisation des élus et des collectivités.

1. Quelles attentes au regard de l'atelier ?

Les attentes des participants quant à l'atelier et ses objectifs au regard de leur propre réalité, en lien avec les projets et les démarches territoriales dans lesquels ils sont impliqués, incluaient le fait de : **prendre du recul** par rapport au quotidien et échanger avec un réseau d'acteurs ; identifier les questions et enjeux similaires associés au changement climatique dans les démarches de gestion et de protection des milieux aquatiques ; identifier des **éléments de réponses** pratiques à mettre en place face aux questions soulevées. Le **partage d'expériences** à différentes échelles et pour différents territoires des trois régions méditerranéennes était également une attente forte des participants, en particulier en ce qui concerne les enjeux suivants :

- Quelles approches mises en œuvre par d'autres, et quelles solutions envisagées ?
- Comment valoriser (partager, diffuser...) les enjeux et les bénéfices attendus d'une prise en compte effective du changement climatique dans les politiques de l'eau et de l'aménagement du territoire (y compris au regard des services fournis par les écosystèmes) ?
- Comment disséminer et communiquer auprès des élus et acteurs afin d'impulser des dynamiques, vaincre des résistances, intéresser, motiver... ? En particulier, quel est le rôle et l'utilité d'informations sur les coûts évités et les dimensions socio-économiques du changement climatique dans cette perspective ?
- Que faire à des échelles « macro » (SDAGE par exemple) pour mettre en place les conditions nécessaires permettant aux territoires de prendre en compte le changement climatique ?
- Comment traduire des connaissances sur le changement climatique (et ses implications) à des échelles fines d'intérêt pour les élus ?
- Comment faciliter le passage à l'action en apportant des visions opérationnelles du changement climatique ?

Globalement, la **compréhension et l'appropriation de l'enjeu par les territoires et les élus** est un enjeu partagé par l'ensemble des participants pour lequel des solutions opérationnelles concrètes sont à trouver pour mobiliser les acteurs et élus autour des questions liées au changement climatique.

Des enjeux non abordés au cours de l'atelier ?

Deux attentes spécifiques des participants, identifiées au démarrage de l'atelier, n'ont pas été abordées au cours de celui-ci :

- Connaître les expériences d'autres pays Méditerranéens qui partagent la même mer et potentiellement les mêmes enjeux au regard des vulnérabilités et des impacts attendus du changement climatique ;
- L'impact du changement climatique sur le fonctionnement du fleuve Rhône (débits, écologie, etc.) et sur les activités et écosystèmes associés³.

³ A ce sujet, se référer au rapport de bilan des connaissances du Plan d'adaptation au changement climatique du Bassin Rhône-Méditerranée (Septembre 2012), disponible en ligne : http://www.eaurmc.fr/fileadmin/grands-dossiers/documents/Changement_climatique/bilan_connaissances_Chgt_Clim_AERMC_couv_def.pdf.

2. Zone côtière méditerranéenne : quelles vulnérabilités et opportunités face au changement climatique ?

Les échanges ont permis de souligner des enjeux particuliers liés au changement climatique concernant les territoires littoraux méditerranéens, comme par exemple : les enjeux d'état des nappes (quantité, salinité) ; les problématiques liées à l'urbanisation ; les enjeux liés aux usages en mer ; les impacts potentiels sur la santé et sur les activités socio-économiques. Dans de nombreux cas, le changement climatique conduira à aggraver des enjeux et pressions que rencontrent déjà les territoires aujourd'hui.

Des opportunités liées au changement climatique ont également été mentionnées, comme par exemple : le développement d'activités de tourisme aux pratiques « plus durables » ; le développement de l'aquaculture liée à l'augmentation de la température (favorisant la croissance de certaines cultures) ; le développement d'activités de surf et l'allongement de la saison touristique.

Se pose cependant la question des enjeux clés auxquels donner la priorité pour les territoires. Afin d'arriver à prioriser, il semble important pour les acteurs d'arriver à :

- **Sortir de leurs intérêts spécifiques** (liés par exemple à la procédure qu'ils gèrent ou animent) et avoir une approche ouverte des enjeux ;
- Aller **au-delà des normes fixées** par la réglementation car certaines opportunités se trouvent ailleurs ;
- **Cibler les vulnérabilités et opportunités** sans essayer de toutes les aborder – en donnant la priorité à celles pour lesquelles les élus sont concernés/peuvent prendre des décisions (voir les domaines de compétences des collectivités concernées), et en se concentrant sur ce qu'il est possible de faire dès aujourd'hui par rapport à des compétences et métiers existants ;
- **Communiquer sur ces enjeux** – y compris sur les incertitudes et sur l'inconnu.

Globalement, les enjeux climatiques sont trop souvent abordés d'un point de vue environnemental (beaucoup considèrent l'adaptation au changement climatique comme une politique environnementale), alors qu'il faudrait les approcher d'un **point de vue sociétal global**, ciblant en particulier les dimensions socio-économiques et les implications du changement climatique pour les acteurs et le développement des territoires.

3. Quels sont les leviers d'une réflexion territoriale sur l'adaptation au changement climatique ?

Qu'est-ce qui amène ou pourrait amener les porteurs d'une démarche territoriale à considérer les impacts du changement climatique sur leur territoire et sur la démarche ? Qu'est ce qui pourrait faciliter ou compliquer cette prise en compte sur des enjeux déjà existants par ailleurs ?

Différents facteurs déclencheurs d'un intérêt ou d'une prise en compte effective du changement climatique ont été identifiés, en particulier :

- Les élus (ou les acteurs) sont amenés à gérer des situations spécifiques (face auxquelles ils se sentent parfois démunis en termes de capacités d'action), par exemple :
 - Des **urgences ou grandes catastrophes** nécessitant d'assurer une réaction rapide à la fois des collectivités et des services de l'Etat (ex. fort risque d'inondation et perte potentielle de vies de personnes) ;
 - Des **enjeux socio-économiques** émergents (salinisation des sols, déficit quantitatif) mettant en cause le développement de certaines activités clés ou du territoire dans son ensemble ;
 - Des **crises sociales** fortes (ex. conchyliculteurs sur l'étang de Thau) ;
- Cibler les « **enjeux qui comptent** » pour les élus au regard de leurs compétences propres et des mécanismes de travail/décisions ; en effet, il s'agit de montrer que l'adaptation répond à des préoccupations de territoire actuelles et à venir, et de donner l'impression aux élus / acteurs qu'ils sont en capacité d'agir, l'adaptation étant à portée de main car ne nécessitant pas de changement majeur dans l'organisation des équipes et des compétences (une formation complémentaire dans certains cas suffit) ;
- Le renforcement de la **capacité « eau » des collectivités** pour répondre en particulier à la GEMAPI/Loi NOTRe, ce renforcement conduisant à aborder d'une manière plus explicite les impacts du changement climatique sur les ressources en eau et les écosystèmes aquatiques ;
- La **production et l'amélioration des connaissances** (à travers des études notamment) même si des incertitudes subsistent, cette connaissance devant clairement étant **partagée** avec, et communiquée (enjeu de format, de design...) à, l'ensemble des acteurs du territoire ;
- Des **incitations extérieures** comme (a) des sources de financement ou (b) des appels à projets ;
- **L'intégration entre différents outils ou procédures** (ex. SAGE et PAPI, ou eau/biodiversité/urbain⁴) permettant : (a) d'aborder simultanément des enjeux dont certains sont plus directement reliés au changement climatique – et donc tirent l'ensemble des

⁴ Une intégration pas toujours facile ou possible, y compris au regard de la résistance de certains services de l'Etat à une telle intégration d'outils.



processus ; et (b) de combiner des processus (longs) d'élaboration de stratégie et des actions opérationnelles spécifiques.

Les discussions ont également abordé la complexité des enjeux liés à la communication autour du changement climatique, ainsi que la nécessité d'**assurer le changement de pratique par tous** (y compris des Bureaux d'Etudes apportant un appui aux collectivités) et d'assurer un ciblage (des fonds publics) vers des projets innovants assurant une prise en compte effective de la variabilité climatique (et potentiellement du changement climatique).



4. Comment intégrer l'adaptation au changement climatique dans les projets de territoire ?

Assurer une prise en compte effective du changement climatique dans les procédures territoriales et les décisions des acteurs et élus demandent de prendre en compte plusieurs dimensions:

- Définir la « **bonne échelle** » (d'analyse, de réflexion...) allant potentiellement au-delà des périmètres officiels des territoires et procédures ;
- En termes de **gouvernance** :
 - Mettre en place une gouvernance « réellement locale » prenant en compte le contexte local et là où les énergies sont mobilisées ;
 - Développer des actions de communication interactives, assurer le développement de visuels, vidéos, ... et intégrant des données d'un nombre limité d'actions ;
 - Mettre les élus en réseau et/ou profiter des réseaux existants (ANEL, AMF, Syndicat des Communes du Littoral Varois...);
- En termes de **connaissances** :
 - Elaborer une base de connaissances robuste associant données scientifiques et données de terrain, permettant d'objectiver les liens entre changement climatique et événements du territoire (reconnaissance que l'incertitude subsistera de toute façon) - ex. mise en place de l'Observatoire de la Conchyliculture sur le bassin de Thau ;
 - Expliciter les avantages socio-économiques attendus d'une prise en compte du climat dans les décisions (y compris coûts évités, et les impacts attendus sur des espèces, sur le paysage...);
 - Capitaliser et partager ;
- En termes de **suivi / évaluation** :
 - Evaluer les impacts attendus de différentes options proposées pour répondre au changement climatique ;
 - Expliciter les impacts à court-terme et à long-terme ;
 - Assurer un suivi (à la bonne échelle territoriale – à définir) de la mise en œuvre des actions et des bénéfices produits ;
- En termes de **actions** :
 - Mettre en œuvre des actions concrètes « court/moyen terme » ou des mesures intermédiaires (montrant que quelque chose se fait) représentant des « bonnes pratiques » et assurant un intérêt socio-économique des acteurs dans la démarche – donnant alors le temps de réfléchir à des actions plus ambitieuses à mettre en œuvre pour le long-terme ;



- Donner la priorité à des mesures souples, adaptables, réversibles ;
- Identifier des financements (y compris les appels à projets) avec des échéances claires pour appuyer la mise en œuvre ;
- **Capitaliser** sur les démarches et les bonnes pratiques en général, privilégiant les approches pouvant être reproduites sur d'autres territoires et favorisant la standardisation des méthodes.

Vers des stratégies d'adaptation ?

L'extraction des éléments issus des discussions lors des différentes sessions permet d'identifier des moments et des actions clés dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'une procédure de territoire (ex. SCoT, SAGE, PNR, etc.) où les effets du changement climatique peuvent être intégrés et anticipés - répondant ainsi à un besoin de « s'adapter ». Ces étapes et actions sont représentées dans le schéma ci-dessous.

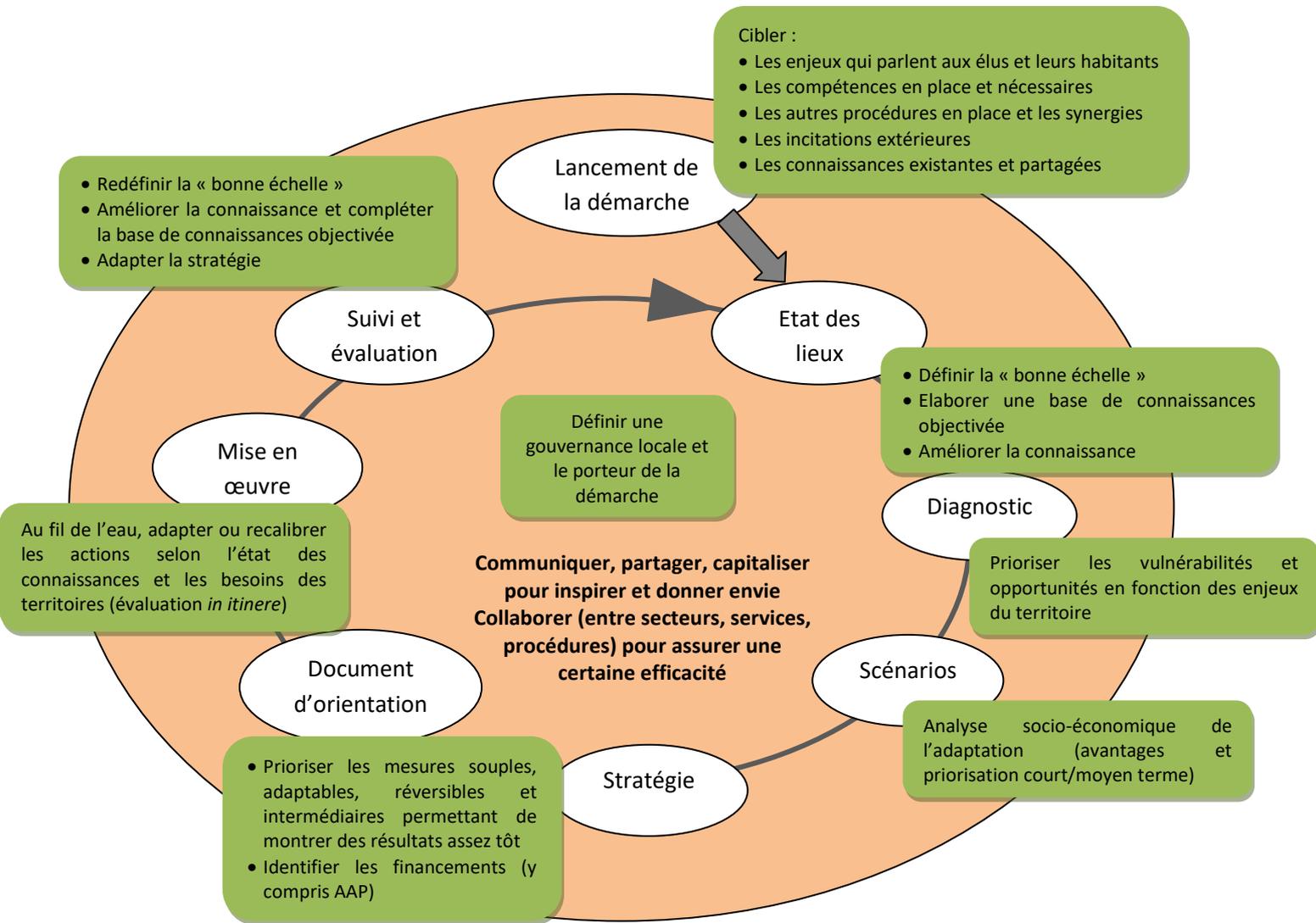


Figure 1. Etapes clés de l'intégration de l'adaptation au changement climatique à une procédure territoriale

Perspectives à venir ?

L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse souligne l'importance de **faire vivre le réseau** de participants à l'atelier (possiblement élargi en particulier au regard des personnes qui ne pouvaient être présentes ce jour là mais qui sont intéressées par l'initiative et des réseaux existants) et d'assurer un **partage d'expérience** entre les trois régions méditerranéennes, à travers par exemple l'organisation de réunions de travail régulières pour faire avancer un projet / une thématique ou bien la création d'un groupe de travail ciblé sur une thématique qui nécessite d'être approfondie.

Des **thématiques clés** sur lesquelles les personnes se sont positionnées pour un travail ultérieur peuvent être réparties entre quatre grandes catégories interdépendantes et résumées comme suit (voir également les réponses à la question « Quels enjeux ou thématiques demanderaient des réflexions et un travail complémentaire pour renforcer l'intégration du changement climatique dans les (vos) stratégies territoriales ? » du questionnaire en Annexe 6) :

Communication

Discours : communiquer sur des résultats, ne pas parler de « changement climatique » mais des enjeux « qui parlent »

Connaissance (vision partagée)

En lien avec la capitalisation, construction d'une base de données partagée (voir à quelle échelle)
Autant que possible, garder la mémoire du projet (les mêmes personnes)

Acteurs (mettre en relation les expertises)

Recherche : faire des ponts entre sciences humaines et sciences naturelles
Services : collaborer entre aménagement / environnement / autres
Se faire accompagner au besoin

Capitalisation

En lien avec la notion de prototypage ou projets « démonstrateurs » / actions « sans regret » mises en œuvre rapidement



Annexes

Annexe 1 - Liste des participants

NOM	Prénom	Structure
AOUBID	Schéhérazade	Région Languedoc Roussillon
ARNAL	Claire	BRGM
BARRE	Nathalie	Tour du Valat
CARBONNEL	Philippe	Département de l'Hérault
DRAI	Sophie	CA Hérault Méditerranée
DROZ-VINCENT	Daniel	Agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise et du Var (AUDAT)
BALAVOINE	Juliette	Plan Bleu
DUPUY	Renaud	Ville d'Agde
FILIPPI	Antoine	Département de la Haute-Corse
FRANCART	Christel	Région PACA
GEORGES	Cécile	APIS MELLIFERA
HEMERY	Gaël	PNR de Camargue
JOUAN DANIEL	Rachel	Climate Adaptation Consulting
MASTROPASQUA	Nadine	Collectivité territoriale de Corse
MATON	Laure	Syndicat mixte du bassin de Thau
MONIERE	Cécile	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
NICAULT	Antoine	GREC PACA
PARROD	Camille	ACTeon
PIEYRE	Michel	Département de l'Hérault
QUITTET	Léa	CEPRALMAR
RIBOT	Murielle	Région Languedoc Roussillon
ROSSI	Matthieu	Département des Bouches du Rhône
STEPANIAN	Alexis	BRGM
STROSSER	Pierre	ACTeon
TON	Châu	Syndicat Mixte du bassin versant du Gapeau
VACQUIER	Cécile	Agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise et du Var (AUDAT)
VALENTINI-POIRIER	Cathy-Anna	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
VELAY	Luisa	Conservatoire du littoral

Annexe 2 – Programme de l'atelier

EAU ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN ZONES CÔTIÈRES MÉDITERRANÉENNES

Marseille, le 22 septembre 2016

08.30	Accueil
09.15	Session I - Ouverture de la journée
	<p>Mot de bienvenue Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse</p> <p>L'atelier : fil rouge de la journée, organisation pratique et résultats attendus Pierre STROSSER, ACTeon</p> <p>Tour de carte, attentes et initiatives «adaptation» des participants</p>
09.45	Session II - Les vulnérabilités et opportunités de la zone côtière méditerranéenne face aux effets du changement climatique
	<p>Introduction de la session Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse</p> <p>Présentation des grandes vulnérabilités de la zone côtière méditerranéenne face aux effets du changement climatique Alexis STEPANIAN, BRGM et Camille PARROD, ACTeon</p> <p>Discussion collective et contributions complémentaires : quelles sont les vulnérabilités et opportunités qui me concernent en tant qu'acteur d'un territoire côtier ?</p>
10.45	Pause café
11.00	Session III - Les leviers et facteurs déclencheurs d'une prise en compte effective de la question du changement climatique au sein des territoires
	<p>Introduction de la session Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse</p> <p>Retours d'expérience</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration du schéma d'aménagement et de gestion de l'eau du Capouan Chafé TON, Directrice - Chargée de mission SAGE, Syndicat Mixte du Bassin Versant du Capouan • Questionnements en lien avec le changement climatique sur le Bassin de Thau Laure MATON, Chargée de mission Eau, Syndicat mixte du bassin de Thau <p>Discussion collective : quels autres leviers et éléments déclencheurs ?</p>

12.15 Session IV - Comment intégrer le changement climatique dans les démarches actuelles ?

Introduction de la session

Pierre STROSSER, ACTeon

Amorce des débats : présentation synthétique des procédures, démarches et outils existants

Camille PARROD, ACTeon

Retours d'expérience

- **Projet de relocalisation sur la commune de Vins dans l'Hérault**
Sophie DRAY, Directrice Pôle Développement Durable, Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée
- **Concertation face au changement climatique sur le site des "Bains et marais des salins de Carnargus"**
Fabien REVEST, Carte du littoral, Parc naturel régional de Carnargus
- **Programme Ad'Apto et gestion souple du trait de côte**
Luiza VELAY, chargée de projet, Conservatoire du Littoral

13.00 Pause-déjeuner (offert par les organisateurs)

14.00 Session interactive en groupes ciblés

Prene en compte du changement climatique dans une sélection d'outils et de démarches existants (CIZC, SACE, SCoT...): opportunités, bonnes pratiques, contraintes et facteurs de succès

Partage et synthèse des résultats des travaux de groupe, rapportage, discussion collective

16.00 Session V - Comment avancer ?

Discussion collective : quelles pistes de travail futur (connaissance, réseau, renforcement de capacités...)?

Que faut-il retenir de cette journée? Quelques messages clés

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et Pierre STROSSER, ACTeon

Évaluation de l'atelier par les participants

Mot de clôture & remerciements

17.00 Fin de l'atelier

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Lieu de l'atelier

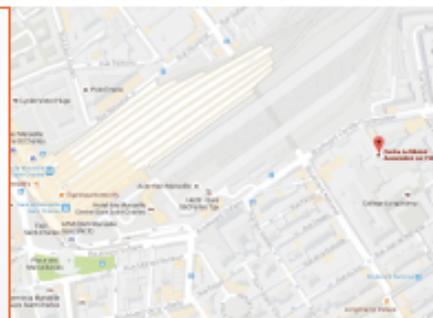
Centre Le Mistral, 11 impasse Flammarion, 13001
Marseille (proche de la gare)

Le programme et contenu technique de l'atelier

Pierre Strosser, ACTeon : pietro@acteon-environnement.eu
Cécile Monière, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Cecile.MONIERE@eau-rmc.fr

Aspects organisationnels et pratiques

Camille Parrod, ACTeon : cparrod@acteon-environnement.eu
(03 89 27 88 24)

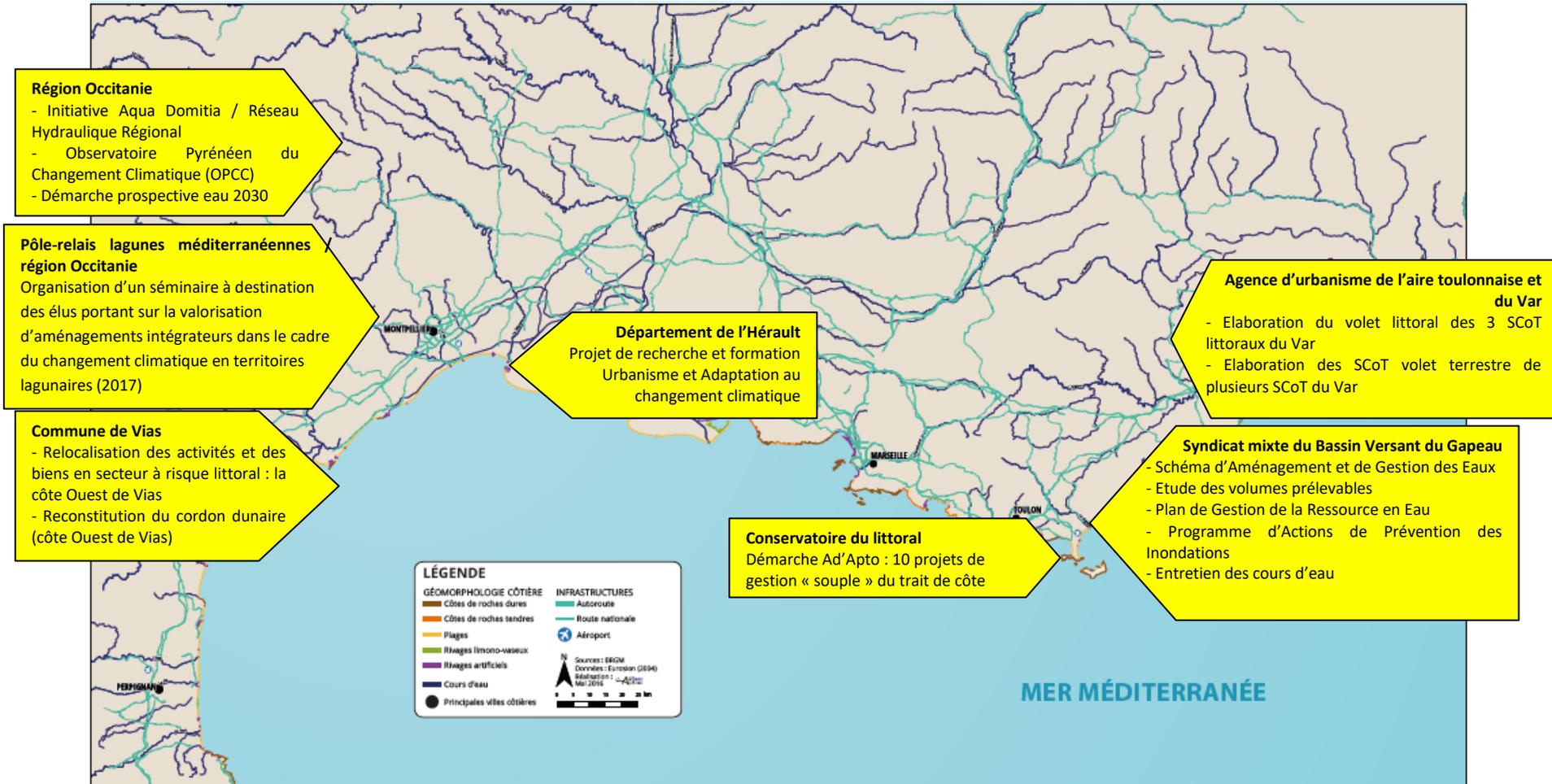




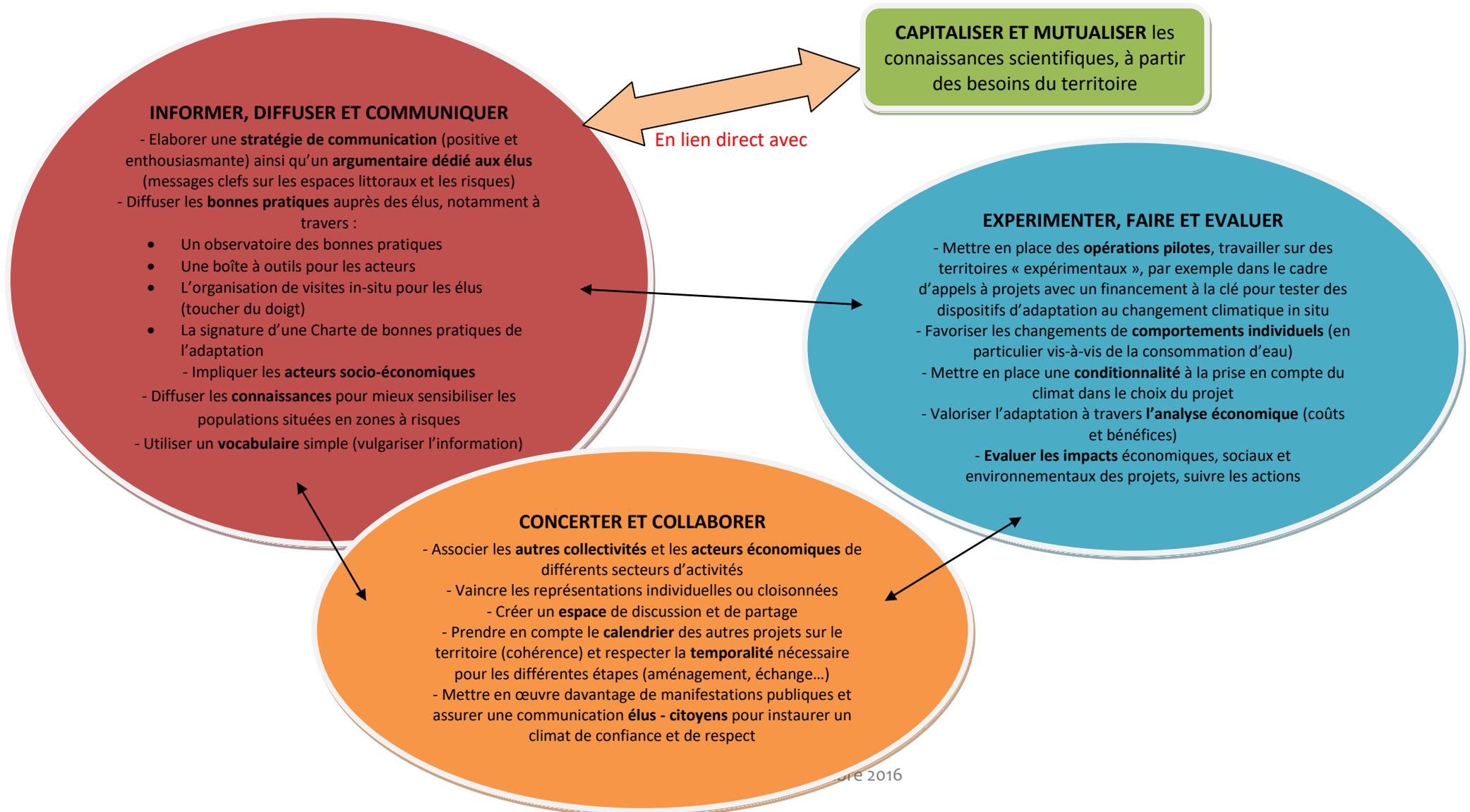
Annexe 3 - Présentations des intervenants

Voir fichiers joints

Annexe 4 - Tour de carte d'initiatives



Annexe 5 - Poster « conditions pour une stratégie réussie »



Annexe 6 - L'évaluation de l'atelier par les participants

Réponses issues de 18 questionnaires remis

	Session II <i>Les vulnérabilités et opportunités de la zone côtière méditerranéenne</i>				Session III <i>Les leviers et facteurs déclencheurs d'une prise en compte effective du changement climatique</i>				Session IV <i>Comment intégrer le changement climatique dans les démarches actuelles ?</i>				Session interactive en groupes ciblés ⁵				Session V <i>Comment avancer ?</i>			
	Pas du tout d'accord	En partie d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Pas du tout d'accord	En partie d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Pas du tout d'accord	En partie d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Pas du tout d'accord	En partie d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Pas du tout d'accord	En partie d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
La session a apporté des éclairages pertinents concernant les enjeux de l'adaptation au changement climatique en zone côtière méditerranéenne		5	8	4		2	12	3		1	12	4		1	3	1		2	9	1
La session a permis d'identifier des pistes concrètes permettant de « rendre l'adaptation opérationnelle »	1	7	5	2		3	8	5		2	12	2			4	1		5	6	2
Cette session a apporté des idées, pistes ou solutions que je pourrais mobiliser dans mes propres activités et travaux	1	4	10	2	1	3	8	6		3	8	6			3	1		2	9	1
Les explications données étaient claires et compréhensibles		2	6	8		3	7	7		2	8	7			2	3			9	4
La pédagogie utilisée pour chaque session était adaptée à la réflexion collective sur l'adaptation au changement climatique		6	8	3		2	9	5		1	11	4			1	4			10	3
Globalement, cette journée me paraît avoir été utile			13	5																

⁵ Pour des raisons de temps, une session en plénière a remplacé le travail en groupes ciblés, expliquant le faible taux de réponses à cette partie du questionnaire.



Quels sont les 3 points qui vous paraissent les plus négatifs en ce qui concerne l'atelier dans son ensemble (contenu, intervenants, format, animation....) ?

- Champs de réflexion très vague et zone géographique large, débat pas assez dirigé ; trop général -> à décliner de façon plus ciblée
- Durée difficile à gérer ; Manque de temps sur les dernières sessions de l'après-midi ; Brièveté, timing ; Temps d'interventions des retours d'expérience un peu longs ce qui a réduit les temps d'échanges ; délais courts ; malheureusement, pas le temps de réaliser la session interactive en groupes
- La présence d'acteurs économiques, des services de l'Etat et de décideurs aurait pu être intéressante pour le débat ; services de l'Etat absents
- Présentations parfois hors sujet / trop longues ; format un peu trop classique (présentations ; disposition de la salle...)
- Manque de retours d'expérience « négatifs » (cause des projets abandonnés, etc.)
- Absence des élus
- Laisser plus de place au débat ; moins d'introduction théorique ; mieux définir l'agenda de cet atelier
- Manque de retours d'expériences / SCOT

Quels sont les 3 points qui vous paraissent les plus positifs en ce qui concerne l'atelier dans son ensemble (contenu, intervenants, format, animation....) ?

- Les retours d'expériences étaient vraiment intéressants ; schémas, temps de pause et d'échanges intéressants ; Retours d'expériences intéressants ; Les cas concrets alimentent très bien le débat ; Les expériences de la partie IV de la journée ; Interventions variées et intéressantes
- Echanges, contenu ; Echanges, exemples ; Interactions et échanges constructifs avec la salle ; Sessions interactives et de réflexions sur les solutions ; très bons échanges enrichissants ; le partage d'expériences et les échanges ; contribution de tous les intervenants ; bonne capacité d'échange de groupe
- Des échanges entre acteurs des 3 Régions, qui ne sont pas si fréquents, en petit groupe permettant l'échange ; Diversité des acteurs ; la diversité des participants
- L'état d'esprit global ; l'animation souple et adaptative ; bon niveau des échanges
- L'après-midi était plus pertinente et dynamique, a permis d'aborder un ensemble de sujets intéressants
- Mise en réseau - effet décomplexant
- Partage du constat « d'échec » = important !!!
- Diversité des sujets traités pour les thématiques eau et zones côtières
- Dimensionnement du groupe de travail qui a permis des échanges facilités
- Bonne synthèse de la réunion ; la méthode de travail

Quels enjeux ou thématiques demanderaient des réflexions et un travail complémentaire pour renforcer l'intégration du changement climatique dans les (vos) stratégies territoriales ?



- Une démarche sociologique à calibrer sur la sensibilisation de populations situées dans des zones à risques, avec l'appui de décideurs ?
- Rendre le changement climatique sur les sujets de société (pas seulement environnemental)
- Développer des projets pilotes associant scientifiques, partenaires institutionnels, collectivité(s), BE de différents domaines (eau, urbanisme...)
- Réflexion sur les mécanismes financiers incitatifs (conditionner la subvention à certains objectifs / démarches...)
- Vulgarisation, statistiques, données
- Stratégie de communication et évaluation socio-économique
- Opération pilote transversale à imaginer ; liens à créer décideurs / services / opérateurs... entre les différentes échelles de gouvernance sur cette thématique
- Intégration du changement climatique dans les politiques d'aménagement
- Travailler sur le vocabulaire
- Risque inondation / ruissellement (espace naturel) - eau pluviale (espace urbain)
- Croiser la question de l'ACC avec des acteurs d'autres domaines que l'environnement

A l'issue de cette journée, avez-vous un commentaire de plus ?

(Une question que vous n'avez pas pu poser ? Quelque chose d'important que vous retenez ?

Une suggestion à nous faire sur l'organisation ? Un autre commentaire ? ...)

- Quelle suite à cette journée ?
- Ce fut une journée d'échange entre acteurs français. Intérêt d'échanger aussi avec nos voisins du Mare nostrum (italiens, espagnols...) qui sont confrontés à des problèmes similaires, peuvent interpréter et gérer / agir de manière sensiblement différente
- J'ai beaucoup aimé l'idée de l'habitat adaptatif. En effet le grand public et les élus seront plus à même de s'approprier le sujet du réchauffement si des solutions existent !
- La prochaine fois, faire venir chaque « technicien » avec un « élu »
- Les financements (mais peut-être abordé dans l'après-midi)
- Suite à donner pour les réunions sur ce thème tournées vers le public : messages sur les enjeux qui les intéressent
- Ne pas parler de changement climatique mais l'intégrer de façon transversale dans les politiques = financements cohérents
- Travailler sur le court et le long terme de façon à mobiliser les élus